



Banque Alimentaire de Touraine

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 19 juin 2026

Après vérification des émargements de la feuille de présence et des mandats, et après avoir constaté que le quorum était atteint (collège bénévoles : 113 membres inscrits ayant voix délibérative, quorum 57 et 66 membres présents ou représentés ; collège associations : 56 membres inscrits ayant voix délibérative, quorum 29 et 29 membres présents ou représentés), le 19 juin 2026 à 17 heures 15, les membres de l'Association Banque Alimentaire de Touraine se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, salle de la Médaille à Saint-Pierre-des Corps.

L'Assemblée Générale est présidée par Jean Paul BAUNEZ.

Désignation des scrutateurs :

- pour le collège bénévoles : Nicole BROUSSEAU, Mireille PLANCHET et Annick BUISSON.
- pour le collège associations : Nicole BELUS puis Martine BEURTON et Didier CLEMENT

Désignation du secrétaire de séance : Thierry RALINCOURT

Excusés : M. le Préfet Thomas CAMPAUX, les services de la DEETS, les cinq députés, Madame Nadège ARNAULT, Présidente du Conseil Départemental, M. Bruno JARRY, chargé de mission auprès de la Fédération Française des Banques Alimentaires pour la région Centre – Val de Loire.

Invités présents : Madame Laurence LEFEVRE, adjointe au maire de Saint-Pierre-des-Corps et conseillère métropolitaine, M. MASSE, représentant du Commissaire aux Comptes - Cabinet ORCOM.

L'Assemblée Générale a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

1 - Procès-verbal de l'AGO du 20 juin 2025 :

L'Assemblée ayant reçu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle du 20 juin 2025, l'approuve à l'unanimité.

2 – Le mot du Président

Chers bénévoles, chers salariés, chers responsables des associations partenaires, cher Commissaire aux comptes, chère adjointe à la Mairie de St Pierre conseillère à TMVL, chers amis de la BAT,

A la lecture des différents rapports qui vous seront présentés aujourd'hui, vous constaterez que l'année 2025 a été pleinement conforme aux orientations que nous avons définies lors de notre précédente AG.

Si je devais résumer les dernières années en quelques mots, je dirais que :

- 2022 fut l'année des turbulences,
- 2023 celle de la résilience,
- 2024 celle des implications,
- et 2025 restera l'année des défis, un tournant et le début d'une nouvelle ère.

Une nouvelle ère qui devra se construire sur les deux années qui viennent sans jamais perdre l'essence même de notre association et en préservant les valeurs qui nous animent depuis plus de 40 ans : le don, le bénévolat, le collectif, la solidarité et l'altruisme.

Ces valeurs c'est avant tout, vous, qui les incarnez au quotidien.

L'aide alimentaire traverse aujourd'hui une période de profonde mutation, certaines évolutions peuvent inquiéter et viennent bousculer les habitudes de fonctionnement, de management établis depuis plusieurs décennies.

Notre gouvernance, nos ressources humaines, nos ressources financières connaissent déjà des

transformations importantes et devront encore s'adapter dans les années à venir. Tout en sachant que notre mission principale demeure inchangée : assurer l'approvisionnement en denrées alimentaires, qu'elles proviennent des dons ou des achats, répondre au mieux aux attentes de vous, partenaires, sans lesquels nous ne pourrions accomplir nos missions et ainsi agir collectivement dans l'intérêt de l'ensemble des structures habilitées à distribuer l'aide alimentaire.

Je n'irai pas jusqu'à prédire que l'existence même de l'aide alimentaire de la BAT, qui assure toute la charge logistique des denrées distribuées aux partenaires, pourrait être compromise dans une décennie, mais, comme d'habitude, vous êtes toutes et tous des *winners* et nous allons tous ensemble mesurer l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés :

- les répercussions des turbulences des cinq dernières années, voire de la décennie, par exemple en 2016 la loi GAROT, légitime dans ses objectifs, mais parfois sources d'effets pervers sur l'approvisionnement en produits ultra frais (DLC courte, application antigaspi, startups), les conflits géopolitiques à répétition après 80 ans de paix, la crise énergétique, une inflation durable, la baisse du pouvoir d'achat, la progression constante du nombre de bénéficiaires (+30% en cinq ans), l'arrivée de nouveaux profils de publics en difficulté, la hausse spectaculaire de nos coûts logistiques (entretien, carburant, maintenances, etc...) ;
- la difficulté à mobiliser des bénévoles sur des fonctions clés ou à responsabilité, l'érosion des financements publics et privés, la multiplication des sollicitations du grand public sur les collectes (voir des collectes sauvages) ;
- à cela s'ajoute notre mission de santé publique : garantir à tous l'accès à des denrées de qualité, durables, équilibrées sur le plan nutritionnel et distribuées dans le respect de la dignité des personnes.

Face à ces enjeux, nous devons repenser durablement le financement de la solidarité porté par nos associations bénéficiant de nos services.

Notre objectif est clair : apporter un meilleur service à vous, associations partenaires, en professionnalisant la fonction de délégué général et ainsi renforcer l'appui au président par délégation et en répondant et optimisant des besoins opérationnels essentiels (un cariste supplémentaire).

Ces sujets seront largement abordés tout au long de l'Assemblée. Cependant, pour attirer votre attention et comprendre ce que vous représentez, en 2025 le coût global des missions représentait plus de 6,1 million d'euros, et notre modèle, même s'il doit évoluer, démontre notre efficacité collective.

Entendez bien ! Pour un euro donné à la Banque Alimentaire, ce sont près de 13 euros qui sont générés grâce à l'effet de levier combiné de la valeur des denrées collectées, de l'engagement des bénévoles et des prestations par délégations.

Vous pouvez être fiers de ce que vous faites.

Parmi les faits marquants de l'année, nous pouvons souligner la maîtrise drastique de nos charges de fonctionnement qui ont baissé de 8% (sans pour autant avoir négligé les investissements pour le bien-être des bénévoles, leur sécurité et l'amélioration de la pénibilité au travail).

Cependant, dans le même temps, nous avons dû faire face à une baisse de 17% de nos recettes (adieu le "quoi qu'il en coûte").

Deux réflexions insufflées fin 2024 ont été menées de pair : la constitution d'une commission de gouvernance, conjuguée à une commission de réflexion élargie sur les contributions de solidarité.

La BAT est devenue actrice engagée dans l'accompagnement social via le programme phare « Bons Gestes, Bonne Assiette » dont l'objectif est de recréer du lien social, de participer à l'amélioration de la santé des plus fragiles, d'échanger des cultures culinaires, de cuisiner ou retrouver le goût à cuisiner des plats de saison et ainsi de procurer une équilibre nutritionnel.

Dernier défi engagé en 2025 : la reprise de la maîtrise d'œuvre de la création de notre tant attendu atelier antigaspi, dont vous avez choisi l'identité visuelle par vote.

Enfin, je tiens à exprimer toute ma gratitude quant à l'indéfectible soutien et accompagnement des services de l'Etat, du Conseil Départemental, des Collectivités territoriales et locales, des mécènes privés nationaux, des engagements en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises, de notre FFBA et de notre chargé de mission régionale, Bruno JARRY, et de notre répartitrice régionale ROSA.

Bénévoles, salariés, associations, la BAT est fière de notre capacité à nous adapter, à innover et à maintenir vivante cette formidable chaîne de solidarité. Les défis qui nous attendent sont bien identifiés, mais je reste convaincu que nous disposons de l'essentiel pour les relever : votre engagement, notre unité, et la force du collectif.

Continuons ENSEMBLE à faire vivre nos valeurs et à construire l'avenir de l'aide alimentaire au service des plus fragiles.

3 – Gestion des flux.

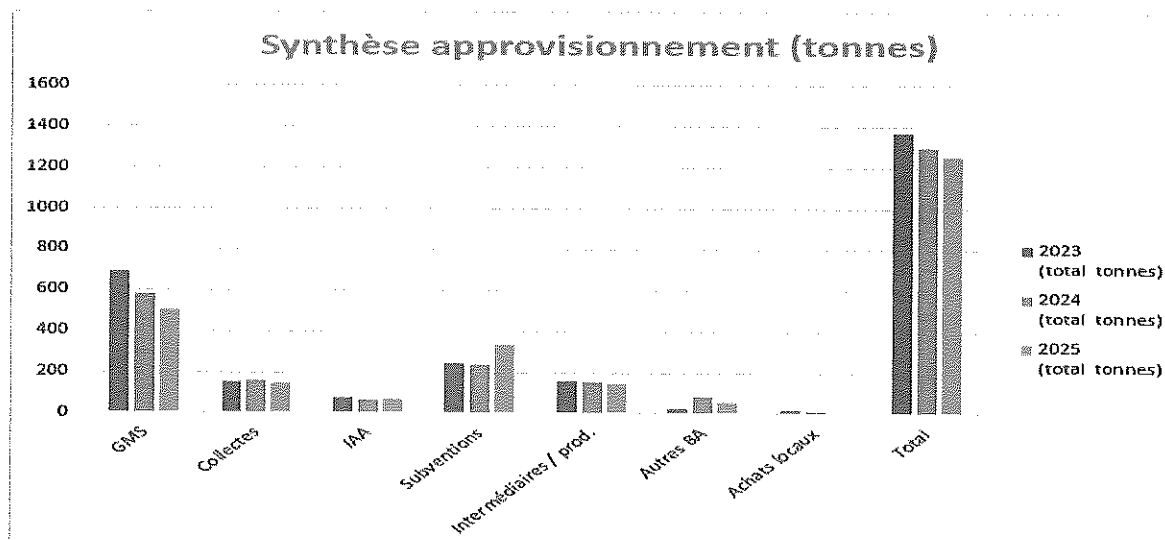
rapport de Blandine VERSAVEL

Introduction :

L'objectif de 2025 était de maintenir autant que possible notre niveau de distribution malgré un contexte géopolitique peu favorable.

Mais par rapport à 2024, en réception comme en distribution, les volumes qui ont transité par le Banque Alimentaire ont baissé de 3,4 %

1 - les APPROVISIONNEMENTS.



Au total, en 2025, nous avons réceptionné 1.258 tonnes de denrées, soit 42 tonnes de moins qu'en 2024.

En regardant les statistiques par catégorie de fournisseur, on voit que les dons des **GMS** c'est-à-dire la grande distribution continuent de baisser de 13%. Les dons des 2 plus importantes plateformes SCOFEL (87,5 tonnes) et Lidl (86 tonnes) ont baissé respectivement de 10% et 43,4 %. La plateforme Lidl de Sorigny ayant perdu une vingtaine de magasins désormais rattachés à une autre plateforme régionale. Ce secteur reste néanmoins notre principal fournisseur.

Collectes : Le total 2025 (146 tonnes) est en léger recul par rapport à 2024, après deux années consécutives de croissance.

Industries agroalimentaires : 5 tonnes de plus qu'en 2024, soit 8% de croissance. A noter que la murisserie AZ Touraine a amélioré la qualité de ses dons de bananes et a répondu à toutes nos sollicitations de dons réguliers.

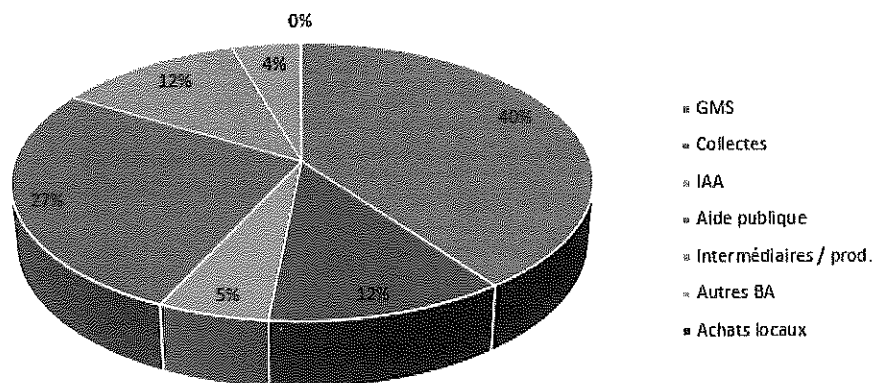
Subventions (335 tonnes). Entrent dans cette catégorie les denrées fournies par les différents programmes subventionnés par l'Union Européenne et par l'Etat français. Le volume total a augmenté de 38% sur l'année 2025. Exceptionnellement, toute la dotation CNES (Charte Nationale des Epiceries Sociales) a été livrée sur l'année civile. Il en a été de même pour les dotations 2024 et 2025 du programme Mieux Manger pour Tous (MMPT). Le FSE+ (Fonds Social Européen), lui, nous est livré à cheval sur deux années civiles. C'est pourquoi il est intéressant de comparer les enveloppes en Euros des dotations annuelles. Or, en 2025, elles ont baissé d'environ 19% par rapport à 2024.

Intermédiaires, producteurs, grossistes, transporteurs (150 tonnes) Pas de baisse notable pour ces dons. Ce sont les mises en relation entre les producteurs et nous, effectuées par SOLAAL (**SOL**idarité des producteurs **A**gricoles et des filières **AL**imentaires) qui ont permis de maintenir les volumes de dons. En particulier, par leur intermédiaire nous avons pu récupérer un volume important de légumes chez un producteur conventionnel de Berthenay. Entrent également dans cette catégorie les 2,3 tonnes de viande financée par le Conseil Départemental.

Autres BA (55 tonnes) Grâce aux échanges avec la BA 72, nous avons eu 26,3 tonnes de produits laitiers à distribuer pour compenser la baisse des ramasses. Par troc avec cette BA, nous lui avons donné en échange 14,3 tonnes de produits divers, majoritairement des produits secs et des légumes frais. En 2024, il y a eu le volet régional du MMPT qui a transité par la BA 41, opération non renouvelée en 2025.

Achats : Les dons financiers nous permettant d'effectuer des achats localement ont été peu importants en 2025. Nous avons donc choisi d'acheter des œufs pour tenter de pallier un peu la baisse des dons de ce produit dans la ramasse, passant ainsi de -17,3% à -10%.

APPROVISIONNEMENTS 2025 (%)



Quelle est la part de chacun de ces secteurs de nos approvisionnements ?

Par rapport à 2024, la part GMS (40 % en bleu foncé) perd à nouveau 5 points mais représente toujours la majorité de nos sources d'approvisionnement.

L'aide publique (en violet) gagne 8 points et atteint un quart de nos réceptions.

Le volume des collectes (12% en Bordeaux) reste stable.

La part des autres sources d'approvisionnement reste inchangée par rapport à 2024 avec :

- producteurs, grossistes, transporteurs (12 % en bleu clair)
- autres BA (4% en orange).
- industrie agro-alimentaire (5% en vert kaki)

Perspectives 2026 :

Le budget global FSE+ 2026 pour toutes les Banques Alimentaires, communiqué par La Direction Générale de la Cohésion Sociale, marque une hausse de 9% par rapport à 2025, liée aux reports des crédits 2024 et 2025 non consommés pour cause d'infructueux.

Par ailleurs, des ressources complémentaires ont été débloquées à hauteur de 80 millions d'euros pour la période 2024 à 2027 pour les 4 réseaux associatifs. Ce soutien, obtenu grâce à la mobilisation conjointe des associations et des pouvoirs publics, vise à répondre à la montée des besoins dans un contexte d'inflation et d'augmentation du nombre de personnes accompagnées.

Pour la Banque Alimentaire de Touraine, le budget se traduit par une augmentation de 4% de la dotation par rapport à celle du FSE+ 2025. Les volumes de denrées correspondantes dépendront des prix des marchés publics conclus par FranceAgriMer.

La dotation CNES 2026 (épicerie sociale) est en augmentation de 16%. La gamme de produits est étendue à des produits laitiers, des pâtes, des céréales et du thé grâce à une coopération avec l'Economat des Armées.

Le programme MMPT est reconduit pour 2026 et 2027. Au niveau national, nous aurons des fruits et légumes, légumineuses, poulet surgelé. Mais cette année, chaque BA peut répondre à un **appel à projet** en interne pour obtenir une enveloppe à dépenser localement. Nous y avons répondu et attendons le verdict de la Fédération.

Grâce aux dons financiers de mécènes privés (dont le Crédit Mutuel, Carrefour, Cargill), nous avons des possibilités d'acheter directement des produits. Nous adhérons désormais au Groupement d'achat de la Fédération qui gère les appels d'offres sur les marchés publics. Nous avons décidé d'y consacrer une partie

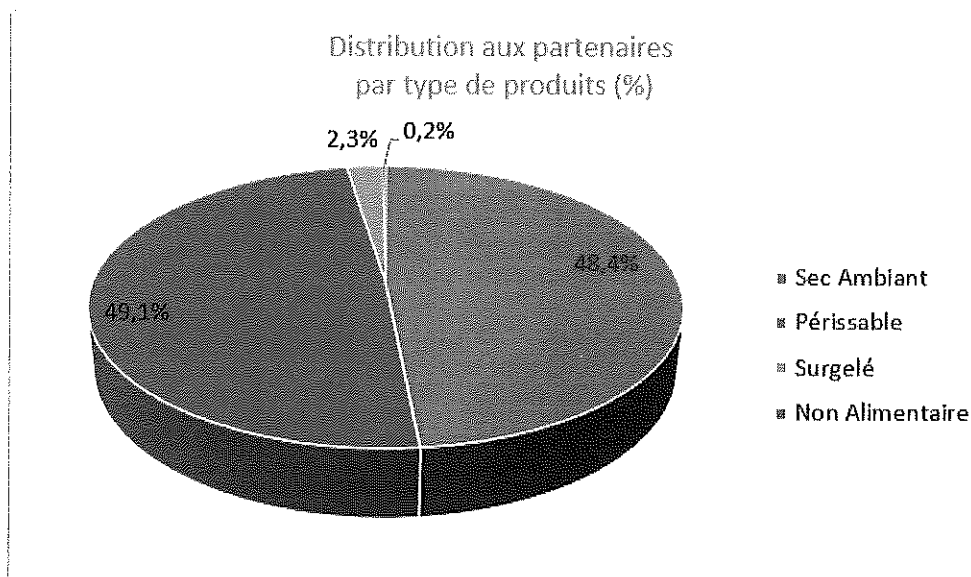
du budget achats et choisi les produits correspondant à nos besoins. Grâce à la mise en concurrence, nous devrions obtenir des prix d'achat intéressants.

Par ailleurs nous continuons à acheter localement des œufs, des yaourts. Nous venons de passer une commande de « produits de la mer » secs et surgelés auprès d'un atelier d'insertion de Bretagne dont les prix sont tout à fait raisonnables.

Côté ramasses et dons, après deux premiers mois en recul par rapport à 2025, la tendance est à la reprise surtout en fruits et légumes. L'opération Lait du Cœur orchestrée par le Conseil Régional nous assure de pouvoir répondre à tous les besoins. Et le Conseil Départemental continue son action de viande solidaire.

Nous sommes confiants d'arriver à maintenir voire augmenter le niveau de nos approvisionnements.

2 - DISTRIBUTION à nos partenaires.



En 2025, nous avons distribué à nos partenaires 1.180 tonnes soit 2,36 millions d'équivalents repas et une valeur mercuriale de 4.568.650 €. Par rapport à 2024, un recul de 4,1% en poids mais une augmentation de 1% en valeur.

Toujours en comparaison avec 2024, la ligne entre les produits secs (en bleu) et les produits périssables a glissé en faveur du périssable (en rouge) de 1,3 points. Le non alimentaire a cédé 2 points et ne se voit quasiment plus sur le graphique. Les surgelés (en vert) sont stables. La part importante du périssable est majoritairement constituée de fruits et légumes.

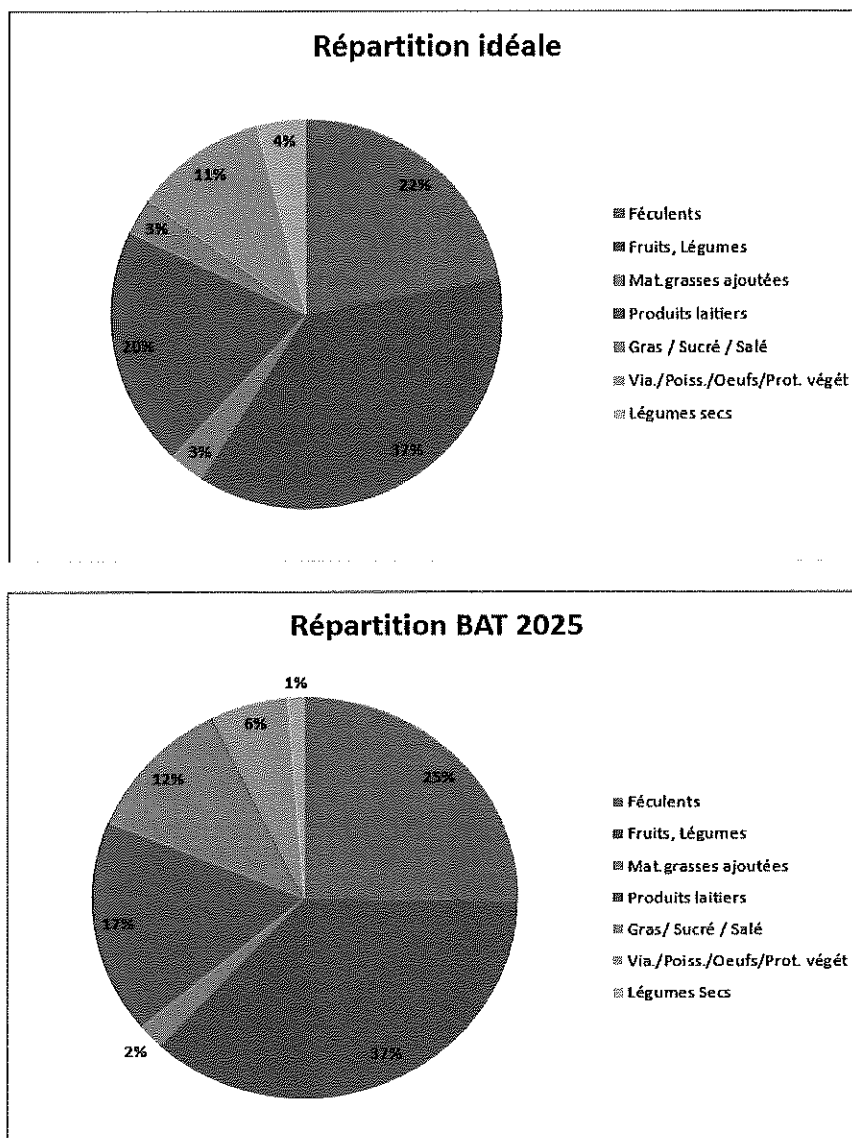
En 2025 nous avons accueilli 5 nouveaux partenaires ; par ordre d'apparition :

- L'Escarcelle, l'épicerie solidaire du CCAS d'Amboise
- Le Petit Clos, accueil pour femmes d'Entraide et Solidarité
- Le Clos Moreau, pension de famille du groupe Soliha
- Le Food truck de la maraude d'Entraide et Solidarité
- Cop 1, réseau national d'aide alimentaire pour les étudiants.

La Croix Rouge du Grand Pressigny est passée en Epicerie solidaire en mars. Ses dotations jusque là imputées sur le FSE+ ont basculé sur le CNES.

Au 31 décembre, l'Elan Retrouvé a dû cesser son activité. Le bail du local était arrivé à expiration et les responsables bénévoles âgés n'ont pas trouvé de volontaires pour reprendre l'association. Les bénéficiaires ont été orientés vers d'autres partenaires.

Qualité nutritionnelle



Parce qu'il va falloir modifier les habitudes alimentaires en consommant des protéines végétales plutôt que des protéines animales, le camembert nutritionnel idéal comporte une nouvelle catégorie : « légumes secs ». Le graphique du haut correspond à l'idéal vers lequel nous devons tendre.

On voit que les proportions des 3 grandes familles de produits féculents (bleu), fruits et légumes (rouge) et produits laitiers (violet) sont approchantes. Si la part des produits gras, salés et sucrés est encore trop importante, il faut noter que nous l'avons fait baisser de 1,5 point par rapport à 2024. Quant aux légumes secs, nous sommes passés de 0,7% à 1,2% grâce au MMPT.

Conclusion de la gestion des flux 2025

En s'appuyant sur les spécialistes de la mise en relation des producteurs avec les structures d'aide alimentaire comme la nôtre, que ce soit au niveau local avec SOLAAL ou au niveau régional avec la plateforme Clickdon, nous sommes arrivés à limiter la baisse des volumes de dons au niveau des magasins de la grande distribution. Les compétences de la FFBA en matière de gestion des achats sur les marchés publics avec les subventions publiques et les mécénats financiers privés sont un soutien essentiel pour maintenir les volumes et la qualité des produits que nous distribuons.

L'action des bénévoles et salariés en gilet orange pour faire fonctionner cette chaîne qui va de la collecte à la distribution est le nerf vital de la mission de la Banque Alimentaire. La qualité du travail accompli ainsi que les valeurs qui animent notre association sont reconnues et nous pouvons en être fiers.

4 – Ressources Humaines

Rapport de Jean-Marc DUBUSSET

RESSOURCES HUMAINES Juillet 2024 – Mai 2025

1°) LES EFFECTIFS :

La base bénévoles comporte à ce jour 131 noms . Ce nombre important de bénévoles ne doit pas cacher des disparités importantes notamment quant à la disponibilité et à la polyvalence des missions. Pour notre fonctionnement, idéalement, il faut prévoir 35 bénévoles le matin et 20 à 25 l'après-midi

2°) LE RECRUTEMENT :

En 2025 2026, 21 nouveaux bénévoles ont été accueillis et ont stabilisé leur engagement après avoir suivi une séance de formation générale et un parcours d'intégration complet.

50 rendez vous ont été proposés et **29** ne se sont pas présentés (un record!!) .

Parmi les 21 accueillis (ies), 10 sont des personnes en situation précaire eu égard à leur demande d'asile ou de régularisation de papiers.

Ces nouveaux bénévoles sont donc très souvent intéressés (ées) voire motivés (ées) par l'obtention d'un panier d'aide interne.

Disponibilités :

Elles sont globalement limitées à 1 ou 2 1/2 journées par semaine.

Il est évident qu'une plus grande disponibilité permettrait une meilleure intégration et une polyvalence des missions rendue de plus en plus indispensable.

Tous les nouveaux bénévoles ont bénéficié d'une formation de 2 heures qui porte sur l'hygiène et la sécurité alimentaire, le tri les obligations du bénévole et les valeurs qui motivent notre action au quotidien. Nous essayons aussi de montrer la cohésion et le respect qui doit s'installer entre les différentes missions.

Le questionnaire : « Toi et la BA », projet de stage d'Anne-Sophie RANCHIN BUT GEA

34 réponses obtenues sur 60 questionnaires adressés selon un panel représentatif de la typologie de notre bénévolat. Il en ressort les données suivantes simplifiées :

- 16 femmes et 18 hommes ont répondu
- 28 ont entre 56 et 75 ans
- 23 ont plus de 5 années d'ancienneté à la BAT

Comment vivent ils leur expérience à la BAT ? classement par nombre de réponses :

- 1) sentiment d'être utile 2) contribuer à une cause 3) ambiance conviviale - 4) contacts et rencontres avec d'autres

Quelles sont les déceptions ?

- 1) aucune déception (en très grande majorité)
- 2) manque de moyens humains
- 3) manque de moyens financiers

Quelles sont les attentes pour évoluer ?

- 1) Aucune attente (réponse en grand nombre)
- 2) attente d'aide d'autres bénévoles

Volonté de changer de missions ?

- NON : 30 OUI : 4

Missions qui intéressent le plus ?

- 1) la ramasse 2 et 3) Tri et conduite de véhicules

Ce que l'engagement à la BA représente :

- 1) Une manière d'agir concrètement
- 2) La force du collectif
- 3) Un engagement militant

Les émotions ressenties et exprimées :

- 1) la joie 2) la solidarité 3) le plaisir 4 la satisfaction

Les commentaires libres exprimés :

- souhait d'informations sur les associations partenaires
- meilleure définition des missions
- amélioration de la communication interne

L'intégralité de ce questionnaire et des éléments d'analyse peut être transmis sur simple demande.

3°) Une nécessité de formation

Les formations TASA rencontrent toujours un succès intéressant et permettent de regrouper aussi des bénévoles d'associations partenaires.

Information fruits et légumes :

Le constat est fait que notre tri des fruits et légumes est imparfait et que les associations partenaires se voient attribuer des produits de piètre qualité.

Zoé, stagiaire en BTS diététique, et Anne Sophie stagiaire en BUT GEA, ont élaboré et animé une réunion à caractère pédagogique pour sensibiliser les bénévoles en charge des missions de ramasse, de tri et de préparation soit 35 personnes concernées , seules 8 ont répondu présent c'est dommage, mais ne doit pas compromettre d'autres initiatives de ce type à l'avenir.

Nous devons veiller à ce que chaque nouveau bénévole effectue l'intégralité de son parcours d'intégration sous le bienveillant regard de référents accueillants et en y incluant une rencontre avec l'une association partenaire volontaire.

4°) Les enjeux :

Dans les mois et années qui viennent, la Banque alimentaire de Touraine va devoir s'adapter pour faire face à un contexte économique et financier difficile et contraignant.

La rigueur de gestion qui est notre règle et notre vertu impose de professionnaliser certaines missions de responsabilités et /ou d'encad rements (cf l'organigramme) :

- direction générale, gestion des stocks , animation, suivi et gestion de l'atelier anti gaspi, voilà des missions qui feront l'objet d'un recrutement spécifique et auxquelles s'ajoutent les remplacements de la secrétaire et du chef d'entrepôt actuels qui feront valoir leurs droits à la retraite.

Les bénévoles devront s'adapter au mieux à ces nouveaux enjeux de pilotage qui ont pour but de garantir une prestation de qualité aux associations partenaires et aux bénéficiaires .

Il sera primordial de garantir une cohésion absolue entre les différentes missions avec le souci permanent de satisfaire aux exigences de qualité dans chacune de nos missions.

Si les plus anciens (nes) s'adapteront à cette nouvelle orientation , les nouveaux bénévoles devront être capables d'identifier les valeurs qui déterminent leur volonté d'engagement à la BAT afin de mieux en comprendre les exigences et les traduire concrètement dans les gestes et actes quotidiens.

Toute l'équipe est là pour aider, écouter et faire en sorte que nous soyons unis autour d'un but commun : **faire reculer la précarité alimentaire.**

Nos différences nous enrichissent les uns (unes) les autres, nous sommes meilleurs quand nous ajoutons nos forces et nos talents.

ACCUEIL DES STAGIAIRES – 2025 - 2026

rapport présenté par Brigitte SEGERS

I - QUELQUES CHIFFRES - période juin 2025 à mai 2026 :

- nombre global de stagiaires accueillis (ies) : **21 stagiaires**
- représentant : **63 semaines** de stage encadrées et **2016 heures effectuées**

II - NIVEAUX de FORMATIONS :

- BAC +2 / +3 / +4 : 8 stagiaires (BTS, IUT, Bachelor, Ecoles supérieures)
 - BAC PRO : 6 stagiaires
 - insertion / découverte professionnelle / retour vers l'emploi, ECF : 7 stagiaires
- Sous statuts différents
- TIG (Travail d'Intérêt Général) : 3 sous statut judiciaire
- SNU (Service National Universel) : 2 sous statut particulier

III - ACTIONS SPECIFIQUES :

Partenariat avec les associations d'insertion :

- UFCV et E2C (Ecole de la 2ème chance)
- Route 37
- Centre Maryse Bastié
- Mission locale

IV - PROBLEMATIQUES NOUVELLES en 2025 :

- * Impossibilité de répondre à toutes les sollicitations de jeunes des classes de 3ème et de 2de qui doivent effectuer un stage d'observation.
- * Certaines associations d'insertion nous adressent des personnes motivées mais très en difficulté par leur niveau de français parlé et écrit.
- * Les périodes de stage comprises entre 3 et 8 semaines permettent une efficacité utile et importante dans les missions de l'entrepôt à raison de 32 h par semaine.
- * Nous n'avons pas les moyens d'accueillir des stages d'une durée supérieure à 8 semaines, car il nous faudrait dès lors prévoir une gratification non prévue au budget.

ACTIONS PEDAGOGIQUES MENEES PAR L'EQUIPE DES RESSOURCES HUMAINES

- * Concernant les présentations de la BA dans les établissements scolaires, 6 présentations ont été faites, dont une au collège Notre-Dame-la-Riche devant 75 élèves de 5ème.
- * 8 visites de l'entrepôt de la B.A.T. par des scolaires ont été organisées, avec, pour chaque visite, deux groupes d'environ 15 élèves.
- * Le fonctionnement de la B.A.T. est présenté à chaque nouveau bénévole lors de sa formation.

Le Président met à l'approbation de l'Assemblée les rapports moral, de gestion des flux et des ressources humaines. Ces rapports sont adoptés à l'unanimité.

5 - Rapport financier et rapports du Commissaire aux Comptes :

5.1 - Rapport financier – exercice 2025 (du 1er janvier au 31 décembre) rapport préparé par Nicole BROUSSEAU

5 points à aborder : résultat de l'exercice, bilan de l'association, trésorerie et proposition d'affectation du résultat, événements marquants, prévisions budgétaires 2026.

1- Résultat :

Notre association présente un résultat négatif de 39.197,32 € au 31 décembre 2025, correspondant à la différence entre nos dépenses et nos recettes.

Les dépenses représentent 469 395,88 € et ont diminué de 39 632,17 € par rapport à 2024. Fin 2023 et en 2024, nous avons reçu des dotations importantes pour des achats de denrées alimentaires. En 2025, nous avons reçu peu de fonds pour achats de marchandises.

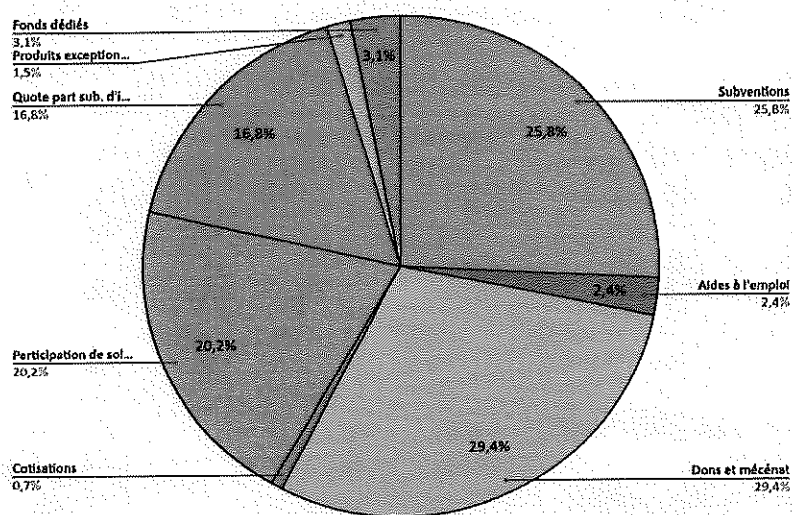
Les recettes représentent 430.198,56 € et ont diminué de 89 783,34 € par rapport à 2024.

La diminution des ressources est principalement due à la diminution des subventions :

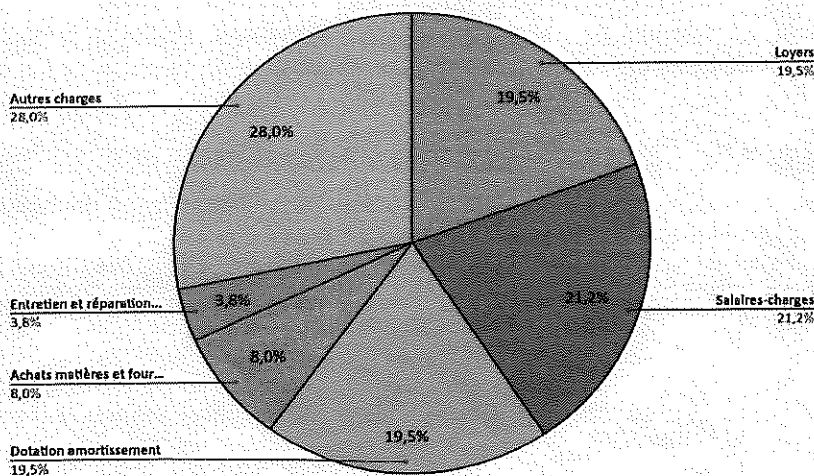
Etat (-16 000 €), dons manuels (- 10 000 €), mécénats (- 16 000 €), fonds dédiés (- 47 000 €).

Répartition des charges et des produits

REPARTITION PRODUITS 2025



REPARTITION CHARGES 2025



2 - Bilan :

Le total du bilan s'établit à 464.378 € (contre 562.807€ en 2024) soit une diminution de 98.429 €.

En 2025, il a été comptabilisé moins d'achats d'immobilisations qu'en 2024 (-50.000 €).

L'année 2025 supporte un déficit important (-39.000 €).

3 - Trésorerie : 182.192,40 €

Les disponibilités au 31/12/2025 sont :

Compte courant CM : 41.114,96 €

Compte courant CA : 1.293,05 €

Compte courant CA : 125.595,27 € (Atelier de transformation)

Compte épargne CM : 14.189,12 €

4 - Affectation du résultat :

Le résultat négatif sera affecté au compte report à nouveau puis en capitaux propres.

5 - Évènements marquants:

Nous recevons de plus en plus de subventions ou de mécénats privés fléchés sur l'achat de denrées alimentaires.

Nous devons dorénavant valoriser et comptabiliser les abandons de frais des bénévoles, qui bénéficient d'un certificat fiscal en vue d'une réduction d'impôt. Le calcul s'effectue au vu de la feuille de présence, de la distance kilométrique domicile / BA, des autres déplacements des bénévoles avec leur véhicule.

5.2 - Rapports du Commissaire aux comptes

Rapport sur les comptes annuels (exercice clos le 31 décembre 2025)

à l'assemblée générale de l'association BANQUE ALIMENTAIRE DE TOURAINE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association BANQUE ALIMENTAIRE DE TOURAINE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

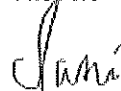
Fait à Saint-Avertin, le 3 juin 2026

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ORCOM AUDIT

T.MASSE

Associé



L'intégralité des rapports du Commissaire aux comptes est annexée au présent procès-verbal.

Bilan Actif

État exprimé en €

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025			Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
		Brut	Amortis. Provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations Incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations Corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat et outillage indus.	150 219,27	115 713,81	34 505,46	49 932,21
	Autres immobilisations corporelles	721 702,84	548 571,29	173 131,65	235 819,45
	Immobilisations corporelles en cours	20 814,00		20 814,00	20 814,00
	Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
	Immobilisations Financières				
	Participations et Créances rattachées				8 000,00
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres	7 033,33		7 033,33	7 033,33
TOTAL (I)		899 769,54	664 285,10	235 484,44	321 598,99
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Stocks et en-cours				
	Créances				
	Créances cli., adhé., usagers et cpl. rattachés	1 692,00		1 692,00	3 120,40
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	42 662,92		42 662,92	61 603,00
	Valeurs mobilières de placement	68,00		68,00	67,00
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	182 192,40		182 192,40	174 240,33
	Charges constatées d'avance	2 278,45		2 278,45	2 177,73
TOTAL (II)		228 893,77		228 893,77	241 208,46
COMPTES RÉGUL.	Frais d'émission des emprunts (III)				
	Primes de remboursement des emprunts (IV)				
	Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)		1 128 663,31	664 285,10	464 378,21	562 807,45

Bilan Passif

État exprimé en €

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Fonds Propres	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	969,00	969,00
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	151 139,66	140 185,81
Fonds déduits	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	-39 197,32	10 953,85
	Situation nette (sous total)	112 911,34	152 108,66
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	330 925,73	357 099,74
	Provisions réglementées		
	TOTAL (I)	443 837,07	509 208,40
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Provisions	Fonds dédiés		13 476,41
	TOTAL (II)		13 476,41
	Provisions pour risques		
Dettes	Provisions pour charges		
	TOTAL (III)		
	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	6 816,59	6 363,82
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	12 513,44	10 665,33
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 211,11	23 093,49
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL (IV)	20 541,14	40 122,64
	Écarts de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)		464 378,21	562 807,45

Compte de résultat - Produits

État exprimé en €

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Produits d'exploitation	Cotisations	90 214,10	86 408,25
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	171 384,81	106 562,00
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	108 576,55	110 973,32
	Mécénats	2 341,30	31 290,05
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contribution financières	37 819,50	30 089,00
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés	13 476,41	64 194,38
	Autres produits	5 557,37	2 978,29
TOTAL (I)		428 370,04	432 503,28
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	828,52	1 931,41
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL (II)		828,52	1 931,41
Produits excep.	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 624,40
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		77 922,80
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL (III)	0,00	85 547,20
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)		430 198,56	519 981,90
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		30 197,32	0,00
TOTAL GENERAL		469 395,88	519 981,90

Compte de résultat - Charges

État exprimé en €

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	Achats de marchandises	4 466,77	43 920,27
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	272 973,80	272 627,94
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		535,52
	Salaires et traitements	80 653,87	74 087,91
	Charges sociales	18 856,00	25 158,83
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	91 614,66	91 762,01
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés		
	Autres charges	831,80	307,70
TOTAL (I)		469 395,88	508 390,18
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
TOTAL (II)		0,00	0,00
Ch. exceptionnelles	Sur opérations de gestion		8,50
	Sur opérations en capital		628,37
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL (III)	0,00	637,87
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)			
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		469 395,88	509 028,05
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		0,00	10 953,65
TOTAL GENERAL		469 395,88	519 981,00

Évaluation des contributions volontaires en nature

État exprimé en €

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
Ressources	Contributions volontaires en nature		
	Dons en nature	4 682 976,00	4 446 013,00
	Prestations en nature	112 853,76	64 377,05
	Bénévolat	1 300 477,00	1 773 960,00
	Total des ressources	6 096 306,76	6 274 350,05
Emplois	Charges des contributions volontaires en nature		
	Secours en nature	4 682 976,00	4 446 013,00
	Mise à disposition gratuite de biens	980,00	1 775,00
	Prestations en nature	111 893,76	62 602,05
	Personnel bénévole	1 300 477,00	1 773 960,00
Total des emplois		6 096 306,76	6 274 350,05

6 - Prévisions budgétaires 2026

La Trésorière présente le budget prévisionnel suivant pour l'exercice 2026 ; il en résulte que le déficit devrait être ramené à 12.330 €.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 CHARGES		
Compte	Intitulés	Prévision 31-12-26
606111	eau	1000
606121	électricité	12000
606131	carburant	10000
606141	gaz	1000
60631	petit matériel + fournitures	1000
6064	fournitures administratives	3000
60641	fournitures informatique	1000
60711	Achat de marchandises générosité	5000
6132	locations immobilières	77000
6135	locations mobilières	3000
614	charges locatives (taxes foncières)	11000
61501	entretien et réparations	1000
6155	entretien matériel roulant	5000
6156	maintenance	8000
6161	assurances matériel roulant	12000
61611	assurance protection vol	800
61612	primes d'assurance (FFBA)	2000
617	Etudes et recherches	
6185	Frais de colloques, séminaires, conférences	2000
6226	honoraires	5000
623	publicité publications, relations publiques	2000
624	transports stockage	15000
62501	déplacements, missions et réceptions	400
6251	abandon de frais	90000
6261	liaison télécommunications FFBA	3400
6262	Free Mobile	30
6263	frais d'envois postaux	100
6276	services bancaires et assimilés	300
6281	cotisations FFBA	2700
6282	autres cotisations	110
6411	rémunération du personnel	83700
645xxx	charges de personnel	9500
64801	services civiques	
6511	redevance pour concessions etc.,	
658	charges exceptionnelles sur opérations de gestion	190
68112	dot aux amortis, provis. et engagements	91000
TOTAL CHARGES		459 230

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 RESSOURCES		
Compte	Intitulés	Prévision 31-12-26
7410	subvention état	30000
7411	ASP CUI	2300
7413	subvention région	10000
7414	subvention conseil départemental	50000
7415	subventions collectivités locales	22000
747	Quote-part apport viré compte de résultat	77000
75411	dons manuels	30000
754119	Recettes vide grenier	
75412	abandon de frais	90000
75422	Mécénat BA	2500
75511	FSE + LOGISTIQUE	12000
75512	FSE + ACCOMPAGNEMENT	12000
75513	Mécénat collecté par la FFBA	5000
75514	Générosité du public	9000
7561	cotisations sans contrepartie	3000
7562	cotisations avec contrepartie	84000
7563	cotisations bénévoles	100
7585	frais de livraison	3000
758	produits divers de gestion courante	4000
764	revenus valeurs mob placement	1000
778		
TOTAL RESSOURCES		446 900
	Résultat	-12 330

Contributions volontaires en nature		Débit	Crédit
860	Secours en nature	4 400 000	
861	Mise à disposition gratuite de biens	1 800	
862	Prestations	50 000	
864	Personnel bénévole	1 700 000	
870	Dons en nature		4 400 000
871	Prestations en nature		51 800
875	Bénévolat		1 700 000
		6 151 800,00	6 151 800,00

Mise à l'approbation :

Le rapport financier et les rapports du Commissaire aux comptes sont approuvés à l'unanimité.

Quitus est donné aux administrateurs pour leur gestion 2025.

La décision est prise d'inscrire en report à nouveau le résultat négatif de 39.197,32 €.

7 – Rapport de la commission ad'hoc du contrôle des comptes

Le Président rappelle que, dans l'objectif de la transparence de la gestion comptable et financière de la B.A.T., l'Assemblée Générale du 20 juin 2024 a décidé la mise en place d'une commission ad'hoc de contrôle des comptes, constituée de bénévoles sans mandat ; et que Lydiane CHARLOT et Marie-Françoise LANGLOIS ont été élues à cette fonction. Lydiane CHARLOT a établi le rapport ci-dessous.

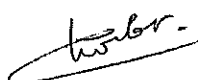
Je, soussignée Lydiane Pharlot contrôleur
aux comptes désignée à l'AG du 20/06/24, ai
procédé ce jour le 15 juin 2026 à l'examen
des comptes de la BAT de l'exercice 2025.

J'ai procédé par sondage aux contrôles des
cycles HA/Ventes/Bques/salaires et immos.

Je n'ai relevé aucune anomalie

Je certifie donc que la comptabilité 2025
est sincère et véritable et félicite la comptable
Nicole BROUSSEAU et la trésorière Nicole ROSSIIGNOL
pour la tenue des comptes.

Fait à St Pierre des Corps, le lundi 15 juin 2026



8 – Fixation des contributions des solidarité pour 2027

Le Président expose que quatre réunions de concertation ont eu lieu entre la B.A.T. et un panel de structures partenaires représentatives de la diversité des modes de distribution, en partant notamment du constat que le montant moyen national de la contribution de solidarité versée par les partenaires des B.A. est de 0,30 € / kg alors que la B.A.T. demandait, jusqu'à présent, à ses partenaires un montant de 0,07 € / kg, cet écart manifestant la nécessité d'une revalorisation.

Au terme de ces réunions, il a été convenu d'étaler cette revalorisation sur 2 ans (2027, puis 2028), sur la base d'une simulation à laquelle les partenaires ont acquiescé.

Cette revalorisation sera destinée au financement de la création d'un poste de délégué général salarié, nécessaire pour seconder le Président et pallier la mise en retrait progressive de l'assistante fonctionnelle Blandine VERSAVEL.

Pour compléter ce financement, il est aussi envisagé de modifier l'organisation des ramasses journalières, en passant de 4 (actuellement) à 3 équipes, ce qui permettra de vendre un camion qui deviendra superflu, dont la valeur est estimée à environ 35.000 €.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Générale de fixer les contributions de solidarité aux montants suivants pour l'année 2027 :

- montant du panier porté à 19,20 € (ajusté en tenant compte de l'inflation)
- montant de la contribution par passage par mois et par panier de produits frais **et par an** : 2,50 €

Mise au vote de l'Assemblée : adoption à l'unanimité moins une abstention.

9 – Information sur l'atelier Antigaspi.

L'assemblée générale a voté, parmi les 5 projets proposés, pour l'adoption de l'identité visuelle suivante :



La Société de gestion du Marché de Gros a pris financièrement en charge les travaux de gros œuvre et de réalisation des cloisons. La pose de ces dernières est quasiment achevée.

L'achat de la plupart des matériels équipant l'atelier a été financé par des mécènes privés. Il reste quelques matériels spécifiques à acquérir avant l'ouverture (tamis, lave-vaisselle industriel, station de lavage, etc...)

Concernant le recrutement du responsable d'atelier, deux candidates et un candidat vont être reçus très prochainement. Le(la) candidat(e) recruté(e) bénéficiera d'une formation dispensée par le Centre de Formation des Apprentis de Florac et d'une formation Hygiène et Sécurité des Aliments, dispensée par la FFBA.

Outre la production de soupes, coulis, jus et confitures, l'atelier pourra être mis à disposition de producteurs locaux pour la réalisation de travail à façon, moyennant une rétribution pour la B.A.T.

Les débouchés commerciaux des produits de l'Atelier doivent encore être étudiés. Une piste

est également envisagée auprès des cantines scolaires des collèges d'Indre-et-Loire. Il y a aussi des contacts avec des partenaires potentiels (tiers-lieu de Descartes, etc...).

Le démarrage de l'Atelier est espéré pour le dernier trimestre 2026.

10 – Rapport d'orientation pour 2026.

Les défis engagés en 2025 qui vous ont été présentés lors de cette AG vont se poursuivre avec détermination afin de sauvegarder le modèle économique de notre chère Banque Alimentaire.

L'avenir à moyen terme de la Banque Alimentaire en dépend.

Tout d'abord en matière de ressources humaines

- L'équipe opérationnelle mise en place dès 2024 et fonctionnelle depuis fin 2025 a défini un nouvel organigramme fonctionnel en intégrant à la gouvernance un poste bénévole d'assistante fonctionnelle en la personne de Blandine VERSAVEL, pilier de la BAT depuis 14 ans et titulaire du poste de gestionnaire des flux et administratrice durant 4 mandats consécutifs. Depuis l'arrivée du mécénat de compétences SNCF, Arselinda NETO, Blandine a délégué une bonne partie de ses fonctions de gestionnaire des flux, poste-clé, à Arselinda qui s'est impliquée avec brio et professionnalisme dans ces tâches. Blandine s'est proposée de façon provisoire d'occuper le poste d'assistante fonctionnelle auprès du Président, en attendant le recrutement indispensable d'un(e) délégué(e) général(e) à temps plein.

- A noter deux départs à la retraite au 1er septembre 2026 de Mireille, la secrétaire et janvier 2027, et d'Olivier, le Directeur d'entrepôt.

Une commission de recrutement composée de membres du bureau et de bénévoles (Jean-Marc, Bernard, Blandine et moi-même) se prononcera début juillet pour le remplacement de Mireille avec une période de tuilage d'un mois.

De même la commission procédera au recrutement d'un nouveau responsable d'entrepôt en juillet 2026 avec une période de tuilage d'environ un mois.

- Le contrat d'insertion de Mathieu GONZALEZ se termine en septembre 2026 ; il lui sera proposé un CDI à temps partiel au poste de gestionnaire de flux jusqu'au départ d'Arselinda en avril 2027, puis à temps plein en binôme avec la secrétaire dont les fonctions vont être étendues.

Par suite logique se conjuguent les orientations budgétaires et financières :

- Le financement des futurs recrutements passe indéniablement par la réforme de nos ressources financières. Eu égard aux orientations budgétaires de l'Etat, de la Région, du Département, des Collectivités Territoriales et aux divers recentrages sur les priorités sectorielles, nous ne pouvons que constater les incertitudes budgétaires et l'érosion des finances publiques. Pour optimiser nos ressources, nous avons mené depuis janvier 2026 des concertations avec nos associations, CCAS et CIAS partenaires. A l'issue de cinq réunions, un consensus a été trouvé dans un premier temps pour l'année 2027 sur les nouvelles modalités et contributions demandées aux partenaires. Cette réforme a été votée à l'unanimité par le Conseil d'Administration le 11 juin dernier et vient d'être votée lors de notre présente Assemblée Générale à l'unanimité moins une abstention.

- Sachant que le résultat de cette réforme ne représente que 50 % des besoins financiers pour l'année 2027, la Banque Alimentaire doit également faire des efforts dans la maîtrise de ses dépenses et tout particulièrement des frais de logistique. Pour ce faire, une réflexion est engagée sur l'optimisation des coûts liés aux ramasses quotidiennes, par exemple en regroupant deux ramasses dans un seul camion compte tenu du faible poids de denrées récupérées et ainsi procéder à la cession d'un véhicule pour compenser le manque de trésorerie.

Il va de soi que nous devons engager avant la fin de l'année 2026 une seconde réflexion sur les participations de solidarité pour 2028, à présenter à la prochaine Assemblée Générale en 2027.

En matière de flux, la Banque Alimentaire de Touraine a adhéré à un groupement d'achat de la FFBA qui permettra de répondre à des appels d'offres nationaux ou locaux ; ceci nous évitera les démarches administratives lourdes et compliquées de la Commande Publique.

Depuis de nombreuses années, nous constatons que notre mission première de distribuer des denrées aux plus démunis se dégrade en période estivale compte tenu de la fermeture légitime (absence de bénévoles) de centres de distributions et d'associations. Sous notre impulsion et à l'occasion de la disparition du G3A (Groupement pour l'Amélioration de l'Aide Alimentaire), Blandine est la maîtresse d'oeuvre avec la Préfecture et les associations pour mettre en place une distribution éphémère le 18 août 2026 sur un lieu à choisir parmi 3 sites proposés par la Mairie de Tours.

Dans le cadre du Plan Local des Solidarités de Tours Métropole Val de Loire, reconduction de la convention afin de récupérer des denrées auprès des marchés, et y annexer l'animation d'un atelier cuisine sur le stand de Tours Métropole à FERME EXPO en novembre 2026.

- Le défi de l'atelier ANTI-GASPI

Depuis la convention signée en 2025 avec la Société de gestion de Marché de gros de Tours, le projet tant attendu avance à grand pas. La SCMG a engagé 300.000 € de réfection complète d'un local de 123 m². Les locaux seront fonctionnels en juillet 2026. Dans le même temps, le recrutement d'un responsable d'atelier est sur la bonne voie. Après sa formation à Florac, puis une formation interne FFBA, ce responsable sera chargé, dès l'été, de la mise en place des matériels, du choix des recettes, de la détermination des coûts de revient ainsi que de la préparation des conventions de travail à façon (producteurs, maraîchers, la Belle et la Blette).

Au quatrième trimestre 2026 nous couperons enfin le ruban !

- Communication et événements

Collecte de printemps, collecte nationale, repas solidaire Ile Simon, Convergences Bio, Ferme Expo, Marché de Noël, vide-dépôt, barbecue, repas de fin d'année, Forum des associations, autant de manifestations qui seront reconduites.

La Banque Alimentaire de Touraine ne sera autant être qualifiée de
BÂTISSEUR DE LIENS

LA FORCE EST AVEC NOUS

11 – communication de Bruno JARRY

(chargé de mission auprès de la Fédération Française des Banques Alimentaires pour la région Centre – Val de Loire)

Bruno JARRY, qui n'a pu se rendre à Saint-Pierre-des-Corps pour participer à l'A.G., a adressé à la B.A.T. la communication suivante :

Tout d'abord, au nom de la Fédération ? j'adresse mes plus vifs remerciements et félicitations aux Salariés et Bénévoles de la BA37 ainsi qu'aux représentants des associations partenaires, aux élus et entreprises locales pour leurs engagements et leurs soutiens à nos côtés car vous êtes la clé de voûte de notre réseau.

Bilan national 2025

110.000 tonnes nettes collectées

2.4 millions de personnes accompagnées

223 millions de repas distribués

Collecte nationale : Baisse de 2% environ mais la générosité résiste.....

=> 10.000 T collectées

=> +12% de bénévoles versus 2024

=> 9.000 points de collecte ont accueilli les donateurs, soit +13% versus 2024

En revanche, forte progression de notre alternative numérique qu'est monPaniersolidaire.org,

=> +38% par rapport à 2024

=> Don moyen 136€

=> Près de 320.000 repas ont pu être ainsi financés mais également ont permis d'acheter directement des fruits et légumes

Point à mi-année 2026

Conjoncture économique compliquée, d'où la nécessité de pérenniser les 2 politiques publiques européennes que sont le programme MMPT et l'Aide Alimentaire Européenne et vous pouvez compter sur la Fédération pour vous accompagner en ce sens en maintenant une "pression" auprès des pouvoirs publics.

MMPT soutient les BA depuis 2023 en offrant la capacité d'acheter des fruits et légumes, des légumineuses sous Label de Qualité. Il est impératif de poursuivre aussi bien en national qu'en Local.
=> 11 Millions d'Euros sont versées chaque année à cet effet.

L'Aide Européenne : 18.000 Tonnes de produits distribués soit l'équivalent de 34 Millions d'Euros.

Le programme RAYON :

Le dispositif Rayon compte 11 dispositifs en fonctionnement :

7 épiceries pour étudiants et jeunes travailleurs et 2 dispositifs itinérants pour sillonner les zones blanches.

stratégie 2026 - 2030

Ambition : RENDRE INCoNToURNABLES LES BANQUES ALIMENTAIRES DANS LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE, DANS L'ENGAGEMENT ET DANS L'INNOVATION SOCIALE.

Les 6 axes prioritaires sur 2026 :

- 1 - Développer les dons et les achats sur fonds privés.
- 2 - Développer la distribution directe sous la marque « le Rayon » partout où il existe un besoin non couvert en présence fixe ou itinérante (ESOPE, camions itinérants, maraude, ...).
- 3 - Sensibiliser l'ensemble des gilets oranges des BA et les partenaires sur les bases de la nutrition. Par exemple, intégrer un module sur le B.A.BA de la nutrition dans la formation TASA. Pour aller plus loin, mise à disposition de la formation en ligne BG8A (Bons Gestes Bonne Assiette).
- 4 - Élargir les pistes de recrutement : cooptation, fonction publique et territoriale, partenariat éducatif et les grandes écoles. séminaire de préparation de départ à la retraite...
- 5 - Fidéliser les bénévoles en place pour éviter un trop important turnover : processus d'intégration et de suivi, possibilité d'évolution des postes au sein de la BA...
- 6 - Travailler le sentiment d'appartenance : améliorer la visibilité des BA dans les associations partenaires (logo sur les sacs, kit pour les associations, badge, stylos, clés USB, diplôme pour les bénévoles), mise en place d'une communauté d'ambassadeurs.

Bonne AG et encore bravo à tous !

Bien solidairement

Bruno

12 – Résultat de l'élection des membres du Conseil d'Administration

Collège bénévoles : le mandat des 4 membres suivants du conseil d'administration arrive à expiration : Bernard CORMERY, Pascal ALFRED, Gilles ROUXEL et Thierry RALINCOURT.

Tous quatre sont candidats au renouvellement de leur mandat.

En outre, le mandat d'administratrice de Nicole ROSSIGNOL arrive à expiration et n'est pas renouvelable. Lydiane CHARLOT est candidate pour ce mandat.

Après dépouillement des 66 bulletins de vote (dont 1 bulletin nul), les 5 candidats sont élus, ayant obtenu respectivement :

- Pascal ALFRED : 53 voix
- Gilles ROUXEL : 65 voix
- Bernard CORMERY : 65 voix
- Thierry RALINCOURT : 65 voix
- Lydiane CHARLOT : 62 voix

Collège associations : le mandat des associations suivantes arrive à expiration :

- la Croix Rouge Française UL Tours + (représentée par Lysiane BLOT),
- le CIAS de Loches Sud Touraine (représenté par Jacques PERROTIN à la place de Jean-Claude GALAND).

Les deux associations sont candidates au renouvellement de leur mandat.

Après dépouillement des 29 bulletins de vote, les 2 associations candidates sont réélues, ayant obtenu respectivement :

- la Croix Rouge Française UL Tours + : 29 voix
- le CIAS de Loches Sud Touraine : 29 voix

La composition du nouveau conseil d'administration est annexée au présent procès-verbal.

Sont également annexés au présent procès-verbal :

- annexe 1 : Rapports du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2025
- annexe 2 : l'année 2025 de la B.A.T. en images.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président lève la séance à 19 heures 30 et invite le Conseil d'Administration à se réunir pour procéder à l'élection des membres du bureau.

Au terme de cette réunion et du scrutin, le Président annonce la composition du nouveau bureau :

- Président : Jean Paul BAUNEZ
- 1er Vice-président : Dominique SIRINELLI
- 2ème Vice-présidente : Martine FARNAULT
- Trésorière : Lydiane CHARLOT
- Secrétaire : Thierry RALINCOURT.

Procès-verbal rédigé à St Pierre-des-Corps le 7 juillet 2026.

Le Président,



le Secrétaire,





Banque Alimentaire de Touraine

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT AG du 19 juin 2026

COLLÈGE BÉNÉVOLES

ADMINISTRATEURS	FONCTION
Jean-Paul BAUNEZ	Président
Dominique SIRINELLI	1 ^{er} Vice-Président
Martine FARNAULT	2 ^{ème} Vice-Présidente
Thierry RALINCOURT	Secrétaire
Lydiane CHARLOT	Trésorière
Pascal ALFRED	Administrateur
Hervé CONDETTE	Administrateur
Bernard CORMERY	Administrateur
Patrice MERCAT	Administrateur
Jean-Lou POIGNOT	Administrateur
Gilles ROUXEL	Administrateur
Brigitte SEGERS	Administratrice

COLLÈGE ASSOCIATIONS

ADMINISTRATEURS	REPRÉSENTANTS
CCAS BLÉRÉ	Bruno RAUZY
CRF UL TOURS PLUS	Lysiane BLOT
SOLIDARITÉ NEUILLÉ NEUVY	Jean-Marc RICCI
CIAS LOCHES SUD TOURAINE	Jacques PERROTIN
LE SAC À MALICES	Pierre MAKAYA
CRF UL CHINON SAINTE MAURE	Jean-René CHAUVREAU

Le Président


JP BAUNEZ

Le secrétaire,


Thierry RALINCOURT

